

GUIDE DE L'EXPOSANT



5^{ème} Salon
des Communes et
des Intercommunalités
Bas-Rhin

Maires • Adjoints • Conseillers • Présidents d'intercommunalité
Élus locaux • Décideurs publics • Agents des collectivités

PALAIS DE LA MUSIQUE ET
DES CONGRÈS - STRASBOURG
VENDREDI 3 OCTOBRE 2025

Association des Maires
et des Présidents
d'intercommunalités
du Bas-Rhin



Ce guide est édité afin de faciliter votre installation au salon et vos donner toutes les informations pratiques nécessaires à votre participation.

INFORMATIONS PRATIQUES AMENAGEMENTS DU STAND

VOS CONTACTS TECHNIQUES

Elisa BRUNET

technique1@ap-media.fr

☎ 04 67 13 86 99

Thomas VANHERSECKE

t.vanhersecke@ap-media.fr

☎ 07 68 54 40 84

L'équipe AP Média se tient bien sûr à votre disposition pendant le salon



SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES..... 3

HORAIRES D'INSTALLATION ET DE DEMONTAGE.....	3
LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL	3
ACCÈS EXPOSANTS.....	4
SERVICES SUR LE SALON	5

AMENAGEMENTS DU STAND..... 5

STAND CLE EN MAIN.....	5
STAND NU.....	6
COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE	6
COMMISSION DE SECURITE	6
GARDIENNAGE.....	6

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'INSTALLATION ET DE DEMONTAGE

Dates	Installation exposants	Accueil des exposants	Ouverture du salon au public	Démontage exposants
2 octobre 2025	14h00 -19h00*			
3 octobre 2025		A partir de 7h30	8h00 – 17h30	17h30 – 21h30

* Si vous faites appel à un standiste et que le délai est trop court, merci de nous en informer.

LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL

- **Livraison uniquement le 1 octobre de 14h à 18h et le 2 octobre de 8h30 à 18h.**
- Chaque colis devra porter l'étiquette fournie ci-dessous dûment complétée.
- Si le matériel doit être récupéré, l'enlèvement par transporteur devra se faire le soir du démontage. Le parc des expositions ne dispose pas d'alvéoles de stockage

ETIQUETTE DE LIVRAISON



**5^{ème} Salon
des Communes et
des Intercommunalités
Bas-Rhin**

Maires • Adjoints • Conseillers • Présidents d'intercommunalité
Elus locaux • Décideurs publics • Agents des collectivités



**PALAIS DE LA MUSIQUE ET
DES CONGRÈS - STRASBOURG
VENDREDI 3 OCTOBRE 2025**



Association des Maires
et des Présidents
d'intercommunalités
du Bas-Rhin

Adresse de livraison

Destinataire (Nom - Prénom) : **A renseigner.**

Chez :
Le Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg
Pl. de Bordeaux,
67000 Strasbourg

Informations obligatoires

Manifestation : **SALON DES COMMUNES DU BAS-RHIN : 3 octobre 2025**

Espace, salle, stand où la livraison doit être effectuée : **Salle Etoile**

Nom du stand : **A renseigner.**

N° du stand : **A renseigner.**

Responsable du stand : **A renseigner.**

Tél (mobile de préférence) : **A renseigner.**

AP Média ou le Parc des expositions ne peuvent être tenus responsables en cas de casse / vol. Aucune des deux structures ne se chargera des frais de réception, dédouanement ou autre (port payé).
Il faudra veiller à bien identifier et sécuriser votre matériel.

ACCES EXPOSANTS

Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg, Pl. de Bordeaux, 67000 Strasbourg

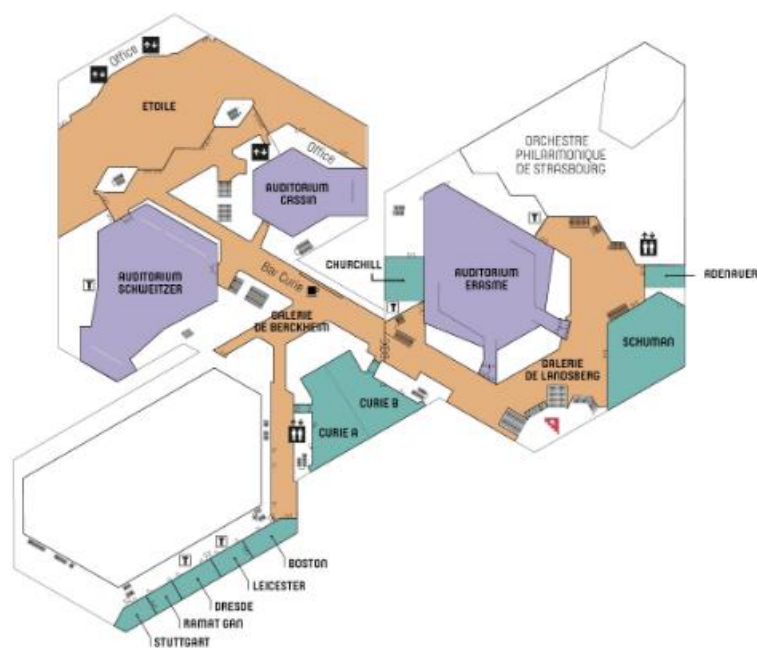
L'accès des véhicules exposants est autorisé au quai de déchargement uniquement pendant les périodes d'installation et de démontage des stands. Toutefois, une fois votre matériel déchargé, vous devrez stationner votre véhicule sur les parking extérieurs (Parc des expositions, etc...).

Pour y accéder cette année, l'entrée se fait cette année par la Rue du Tivoli (accès par l'avenue Herrenchmidt)

Il sera strictement interdit de rester stationné dans l'enceinte du Palais de la Musique et des Congrès, ni même sur le parking après le portail de sortie du quai de déchargement (celui-ci étant la propriété du Cercle Orchestre Philharmonique).



La Salle Etoile se trouve au 1^{er} étage du Palais de la Musique et des Congrès, l'accès le jour J se fera par l'entrée ERASME.



Vous munir de votre badge et le présenter à l'agent de sécurité.

SERVICES SUR LE SALON

• WIFI

Wifi individuel Premium : 5 Mb/s (*débit maximal*). Prévoir une commande complémentaire, voir bon de commande ci-joint (*Descriptif de stand & Prestations complémentaires*)

• RESTAURATION

Vous avez la possibilité de commander une prestation cocktail qui vous sera livrée sur votre stand via le book exposants mis à votre disposition.

Vous aurez également la possibilité de participer au buffet déjeunatoire des maires moyennant une participation financière de 29 € HT (à commander via le Bon de commande « Descriptif de stand et règlement de sécurité »).

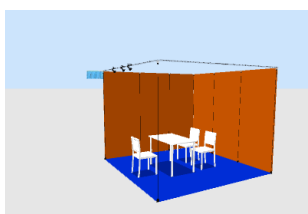
Un point snacking sera également présent sur le salon pour ceux qui souhaitent se restaurer sur place le midi.

Merci de noter que toute commande devra être passée au moins 10 jours avant le salon. Passé ce délai, notre prestataire se réserve le droit de refuser la prestation.

AMENAGEMENTS DU STAND

STAND CLE EN MAIN

L'organisateur met à la disposition des exposants des cloisons de stand en bon état. Afin de maintenir la qualité de ce matériel, l'exposant ne doit pas utiliser d'autres accroches que des cimaises, des chainettes et crochets, de la patafix ou du scotch (non fournis par l'organisateur).



Exemple d'un stand de 9m²

A chaque superficie de stand correspond un équipement

Surfaces stand	Dotation(s)	Rampe(s) de spots
6m ² > 12m ²	1	1
18m ²	2	2
27m ²	3	3
36m ²	4	4

Composition de mon stand équipé :

- **Cloisons** de mitoyenneté, couleur blanc (hauteur 2,50m), **traverse de façade** en structure foncée,
- **Enseigne drapeau** double face 30*40cm,
- Accès pour **alimentation électrique**, **prévoir des rallonges (non fournies par l'organisateur).**
- **1 rampe de 3 spots** lumineux,
- **Moquette** sur les stands (enlèvement du polyane à votre charge le jour de votre installation),
- **1 dotation mobilier** comprenant : 1 table rectangulaire (L : 1.20 x H : 0,75 x P : 0,65) + 3 chaises. ***Si vous souhaitez installer votre propre mobilier, nous pouvons enlever la dotation fournie avec votre stand. Merci de l'indiquer dans les documents à remplir « Descriptif de stand ».***

STAND NU

Le stand nu est livré avec un accès électrique et moquette mais sans enseigne, sans cloisons, sans mobilier, sans spots lumineux (à votre charge).

Tout aménagement de stand dépassant une hauteur de 2,50 mètres doit être soumis à l'approbation de l'organisateur du salon, nous faire parvenir un plan décorateur.

IMPORTANT : Aucun élément de décoration (cloison, mobilier, affiche, enseigne...) ne doit dépasser les limites du stand matérialisé au sol par la moquette ou les structures du stand. Il est strictement interdit de clouer, visser et coller sur les cloisons des stands et les aménagements chapiteau. Toute réparation consécutive à une dégradation constatée sera intégralement facturée au titulaire du stand.

COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE



CHANGEMENT DE PRESTATAIRE MOBILIER



Pour toute commande de mobilier supplémentaire, celle-ci passe directement par notre nouveau prestataire **ALIANCE MOBILIER**. Rendez-vous sur leur site : <https://aliance-mobilier.com/fr/>

Sélectionnez le mobilier que vous souhaitez dans votre panier, créez votre compte et validez votre commande.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter directement **ALIANCE MOBILIER** par email : elodie@aliance-mobilier.com ou par téléphone au **05 61 39 16 56** ou **06 43 44 05 01**.

COMMISSION DE SECURITE

Passage de la commission de sécurité, le **jeudi 2 octobre 2025**. Les aménagements doivent être terminés. Présence obligatoire du responsable de votre stand si vous exposez des produits dangereux. Le chargé de sécurité du salon examinera la conformité de votre stand.

Les exposants devront lui fournir les procès-verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés et de montage de stand si fait par un standiste.

GARDIENNAGE

L'organisateur se charge de la surveillance générale du salon dans les meilleures conditions mais il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat. La surveillance des aménagements des stands demeure sous la **responsabilité exclusive de l'exposant** (ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture, être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontage des stands).